



STOP À LA DISCRIMINATION SYNDICALE!



Depuis plusieurs années, un cap est franchi : après la criminalisation de l'action syndicale, c'est désormais une véritable discrimination syndicale qui s'installe, assumée, répétée, et de plus en plus décomplexée.

Des militants CGT sont poursuivis, convoqués, ciblés personnellement pour des décisions prises collectivement dans le cadre de leur mandat. Ce n'est pas un hasard. C'est une stratégie visant à intimider et à affaiblir celles et ceux qui défendent les droits des travailleurs.

Nous affirmons ici tout notre soutien plein et entier à nos camarades Pascal Galéoté, Secrétaire Général du syndicat CGT du Grand Port Maritime de Marseille et Secrétaire de l'Union Départementale CGT des Bouches-du-Rhône, ainsi qu'à Bernard Cristalli, Trésorier, convoqués devant le tribunal pour des faits relevant de leur activité syndicale et de décisions prises collectivement.

À travers eux, c'est bien le syndicat CGT du Grand Port Maritime de Marseille et plus largement l'Union Départementale CGT des Bouches-du-Rhône qui sont visés. Et au-delà encore, c'est l'ensemble de la CGT et de ses militants qui sont attaqués.

Nous le disons clairement : notre propre syndicat et ses militants subissent également cette discrimination syndicale. À plusieurs reprises, nous l'avons dénoncée : pressions, tentatives de remise en cause de notre légitimité, entraves à l'exercice du droit syndical. Ces pratiques existent, elles s'installent, et elles doivent être combattues sans relâche.

S'attaquer individuellement à des élus pour des décisions collectives, c'est remettre en cause le fonctionnement même des instances représentatives du personnel. C'est faire peser une menace sur tous les représentants du personnel.

Nous refusons
cette logique
d'intimidation.

Nous refusons
que l'engagement syndical
devienne un motif de poursuites.

Nous refusons
que les libertés
syndicales soient piétinées.

Car la réalité est simple : quand on s'attaque aux syndicalistes, c'est à l'ensemble du monde du travail que l'on s'attaque. C'est s'en prendre à l'un des derniers remparts permettant aux travailleurs de se défendre face aux reculs sociaux et aux logiques d'exploitation.

Ces attaques s'inscrivent dans un contexte plus large : celui d'un capitalisme qui durcit ses méthodes, qu'il soit porté par le patronat ou relayé par des politiques libérales qui cherchent à affaiblir les contre-pouvoirs.

Face à cela, il n'y a pas d'hésitation possible.

La CGT est et restera unie, déterminée et solidaire face à toute forme de discrimination syndicale.

- Nous ne céderons ni à la pression ni à l'intimidation.
- Nous continuerons à défendre les droits des agents et à porter leurs revendications.
- Nous continuerons à construire le rapport de force.

**ENSEMBLE, RESTONS MOBILISÉS.
SOUTENONS NOS CAMARADES.
DÉFENDONS NOS LIBERTÉS SYNDICALES.**